

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

UNIVERSITE LYON 1

UNIVERSITE DE SAINT-ETIENNE

MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 novembre 2011 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE LYON 1 à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 juin 2011 relatif à l'habilitation de l'université de Saint-Etienne à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme JULIETTE RODOT, née le 18 octobre 1989 à PONTARLIER (025), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ**, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention **SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**, spécialité **INTERVENTION ET FORMATION EN ACTIVITE PHYSIQUE, SPORTIVE OU ADAPTEE**
mention assez bien

est délivré à **Mme JULIETTE RODOT**

au titre de l'année universitaire 2011-2012

et confère **le grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Lyon, le 23 novembre 2012

Le titulaire

J. RODOT

Le Président

F. GILLY

N° LYON1
/2012201105677

8821926

François-Noël GILLY

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

F. Moulin

Françoise Moulin Civil



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DU MANS

LICENCE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;

Vu l'arrêté ministériel du 11 juillet 2008 relatif à l'habilitation de l'Université du Mans à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme JULIETTE RODOT, née le 18 octobre 1989 à PONTARLIER (025), en vue de son inscription à la licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE** DE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, mention SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, spécialité ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES ET SANTÉ,

mention assez bien

est délivré à **Mme JULIETTE RODOT**

au titre de l'année universitaire 2009-2010

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Nantes, le 13 décembre 2010

Le titulaire



Le Président



Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

N° LEMANS 7007486

Yves GUILLOTIN

Gérald CHAIX

/2010200901776